

- 2 AOUT 2014



Le Premier secrétaire

Monsieur Vanik BERBERIAN  
Président,  
Association des Maires Ruraux de France  
52, Avenue du Maréchal Foch  
69006 LYON

N/Réf : JCC/MB/SR/n° 13914

Paris, le 29 JUIL. 2014

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre correspondance et vous en remercie.

La réforme territoriale désormais engagée, vise plusieurs objectifs assez largement partagés.

Il s'agit d'abord de poursuivre et d'approfondir le processus de décentralisation initié par les lois Defferre et Mauroy du début des années 80. Cet élan doit être renouvelé pour demeurer un succès dans l'esprit et au service des Français.

Cette réforme, très attendue par l'ensemble des acteurs, doit offrir davantage de lisibilité et de visibilité aux citoyens. C'est tout l'enjeu de la clarification des compétences, qu'il faut conduire dans la concertation avec toutes les associations d'élus.

Il faut, aussi, conforter la démocratie locale, tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette exigence passe naturellement par la réduction des inégalités territoriales, à l'origine de trop nombreuses inégalités sociales.

La première étape de ce processus réformateur est incarnée par la volonté de diminuer sensiblement le nombre de régions métropolitaines. Ainsi, nous permettrons à chaque région d'atteindre une masse critique incontestable, afin de mieux accompagner et de mieux impulser le redressement économique, au plus près du terrain.

Cette réforme entend naturellement respecter le rôle essentiel de la commune, tout en facilitant et en démocratisant les dynamiques intercommunales.

.../...

L'efficacité de la démocratie locale est en tous les cas au coeur d'une réforme attendue par toutes celles et tous ceux qui veulent réussir une nouvelle étape de la décentralisation, 30 ans après ses premiers succès, aujourd'hui reconnus par chacun.

J'espère avoir répondu à votre légitime interpellation, et demeure à votre disposition pour approfondir ce débat. Cette réforme doit aussi reposer sur la clarté et la transparence pour être mieux comprise.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.



Jean-Christophe CAMBADELIS